



ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN
 Pour le Président et par délégation
 La Directrice du développement
 et du secrétariat général
 Adjointe au Directeur général des services

Hélène ROUQUIER

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

EXTRAIT DU REGISTRE DES

Délibérations du Bureau syndical

SEANCE DU 7 NOVEMBRE 2019

OBJET :

**OPERATION SITE PILOTE
 DE LA BASSEE –
 ACQUISITIONS
 FONCIERES DANS
 L'EMPRISE DES SITES
 VALORISATION
 ECOLOGIQUE**

L'an deux mille dix-neuf, le sept novembre, les membres du Bureau syndical du Syndicat mixte ouvert, dénommé « Etablissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs », convoqués par son Président, M. Frédéric MOLOSSI, le vingt-cinq octobre 2019, se sont réunis à 14h00 au siège de l'Etablissement sis 12 rue Villiot à PARIS 12^e.

Etaient présents :

Au titre du Conseil de Paris :

Mme Annick OLIVIER,

Au titre du Conseil départemental des Hauts-de-Seine :

M. Daniel COURTES, M. Denis LARGHERO,

Au titre du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis :

M. Belaïde BEDREDDINE, M. Frédéric MOLOSSI,

Au titre du Conseil départemental du Val-de-Marne :

Mme Chantal DURAND, M. Daniel GUÉRIN,

Au titre de Troyes Champagne Métropole :

M. Jean-Michel VIART

Etaient absents excusés :

M. David BELLARD, Mme Halima JEMNI

Avaient donné pouvoir de voter en leur nom :

M. Nicolas BONNET-OULALDJ à M. Belaïde BEDREDDINE

Mme Célia BLAUDEL à M. Frédéric MOLOSSI

M. François VAUGLIN à Mme Annick OLIVIER

M. Patrick TREMEGE à M. Daniel COURTES

Nombre des membres
 composant le Bureau
 syndical.....14
 En exercice.....14
 Présents à la
 séance.....8
 Représentés
 par mandat.....4
 Absents.....2

La majorité des membres étant présente.

2019-11/02

**BUREAU SYNDICAL
SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 2019**

**OBJET : OPÉRATION DE SITE PILOTE DE LA BASSÉE – ACQUISITIONS
FONCIÈRES**

Le Bureau syndical,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code général de la propriété des personnes publiques, et notamment ses articles L.3111-1 et suivants ;

VU l'arrêté du 5 décembre 2016 relatif aux opérations d'acquisitions et de prises en location immobilières poursuivies par les collectivités publiques et divers organismes ;

VU la délibération n°2017-01/15 du 26 janvier 2017 du Comité syndical approuvant les principes de la stratégie foncière sur le projet de la Bassée ;

VU la délibération n°2019-05/01 du 24 mai 2019 du Comité syndical approuvant l'avant-projet de l'opération ;

VU le rapport de présentation SGL n° 2019-38 de Monsieur le Président en date du 7 novembre 2019 ;

CONSIDÉRANT que ces futures acquisitions, se situant au sein des sites de valorisation écologique, contribueront à la réalisation du projet d'aménagement;

CONSIDÉRANT l'intérêt public de ces acquisitions ;

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Article 1 : DECIDE d'acquérir les parcelles suivantes :

Propriétaire	Commune	Parcelle	Contenance (m ²)	Valeur Vénale (€)	Superficie totale (m ²)	Montant total (€)
Site de valorisation écologique 3 : Zone humide de l'Auxence						
Monsieur BULA Zénon	CHATENAY-SUR-SEINE	F 0117	615	129,60	831 m ²	498,60 €
		F 0333	216	369		
Monsieur BULA Zénon Madame BULA Juliette née FERAUD	CHATENAY-SUR-SEINE	F 0319	1 660	996	72 915 m ²	43 749 €
		F 0326	756	453,60		
		F 0328	4 930	2958		
		F 0335	240	144		
		F 0336	322	193,20		
		F 0346	63 378	3 8026,80		
VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX	CHATENAY-SUR-SEINE	F 0349	460	276	3 710 m ²	2 226 €
		F 0417	1 105	663		
		F 0439	64	38,40		
		F 0113	478	286,80		
		F 0438	1 955	1 173		
F 0441	1 277	766,20				
Site de valorisation écologique 4 : Marais de Bazoches						
Madame LALLIAT Colette née CHAUWIN	BAZOCHES-LES-BRAY	A 0705	2 460	1476	2 460 m ²	1 476 €
		A 0794	4 283	2 569,80		
		A 1650	5 467	3 280,20		
Madame ROUILLARD Christiane Née LAUNAY Madame GARCIN Française née LAUNAY Madame DEMARGNE Marie- Claire née LAUNAY	BAZOCHES-LES-BRAY	A 1651	38 610	23 166	52 580 m ²	31 548 €
		A 1648	4 220	2 532		
Madame LAUNAY Madelaine née PENANCIER	BAZOCHES-LES-BRAY	A 0709	1 230	738	3 751 m ²	2 250, 60€
Monsieur VALAT Eric	BAZOCHES-LES-BRAY	A 0713	1 147	688,20		
		A 0839	1 374	824,40		

Propriétaire	Commune	Parcelle	Contenance (m ²)	Valeur Vénale (€)	Superficie totale (m ²)	Montant total (€)
Site de valorisation écologique 4 : Marais de Bazoches						
Monsieur GAUTHIER Philippe	BAZOCHES-LES-BRAY	A 0795	1 071	642,60	6 824 m ²	4 094,40 €
		A 0799	5 753	3 451,80		
Monsieur PLANTIN Christian	BAZOCHES-LES-BRAY	A 0691	4 283	2 569,80	15 423 m ²	9 253,80 €
		A 0708	2 460	1 476		
		A 0790	2 141	1 284,60		
		A 0732	900	540		
		A 0715	1 356	813,60		
		A 0688	4 283	2 569,80		
Monsieur ZAK Mieczyslaw Madame ZAK Annette née LE BRETON	BAZOCHES-LES-BRAY	A 0721	993	595,80	7 418 m ²	4 451 €
		A 0788	4 283	2 569,80		
Madame LANNÉE Sylvie née COURTOIS	BAZOCHES-LES-BRAY	A 0789	2 142	1 285,20	18 543 m ²	11 125,80 €
		A 0602	2 619	1 571,40		
		A 0690	4 283	2 569,80		
		A 0712	1 430	858		
		A 0716	987	592,20		
		A 0719	2 067	1 240,20		
Madame CAJON Marie Claude née GRUSON Monsieur CAJON Olivier Madame GROSLETON Dominique née CAJON Madame GENDARME Marie-Christine née CAJON Madame CAJON Anne Marie	BAZOCHES-LES-BRAY	A 0806	1 374	824,40	12 200 m ²	7 320 €
		A 0824	4 283	2 569,80		
		A 0838	1 374	824,40		
		G 0683	126	75,60		
		A 0706	3 690	2 214		
		A 0711	6 150	3 690		
	I	0761	2 360	1 416		

Propriétaire	Commune	Parcelle	Contenance (m ²)	Valeur Vénale (€)	Superficie totale (m ²)	Montant total (€)
Site de valorisation écologique 4 : Marais de Bazoches						
Madame ARLANDIS Christiane née SAVOURAT	BAZOCHES-LES-BRAY	A	798	478,80	11 029 m ²	6 617,40 €
		A	2 002	1 201,20		
		A	8 229	4 937,40		
Monsieur DELAVEAU Jean Pierre	BAZOCHES-LES-BRAY	A	1 994	1 196,40	8 925 m ²	5 355 €
		A	6 931	4 158,60		
Madame THOISON Gilberte veuve de Monsieur THOISON Claude	BAZOCHES-LES-BRAY	A	1 230	738	1 230 m ²	738 €
Monsieur THOISON René Pierre		A	15 597	9 358,20		
Madame BARDES Marie- Pierre née THOISON Madame THOISON Rolande née DENISOT	BAZOCHES-LES-BRAY	A	4 283	2 569,80	19 880 m ²	11 928 €
Monsieur JOUY CHRISTIAN	BAZOCHES-LES-BRAY	A	1 932	1 159,20	4 452 m ²	2 671,20 €
		A	2 520	1 512		
G S M	BAZOCHES-LES-BRAY	A	4 632	2 779,20	4 632 m ²	2 779,20 €
		Total				246 803 m ² soit 24.68 ha

Article 2 : AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer les actes notariés s'y rapportant.

Article 3 : DIT que l'ensemble des droits, frais et taxes inhérents à ces acquisitions, sera à la charge exclusive de l'EPTB Seine Grands Lacs, qui s'y engage.

Article 4 : PRÉCISE que le règlement de la dépense sera imputé sur le programme 30 002 2015 – article 2111 pour l'exercice 2019 et ultérieur.

Le Président



Frédéric M. DLOSSI
Vice-président du Conseil départemental
de la Seine-Saint-Denis